

Intitulé : Communication autour des lieux de dépistage en Bretagne

Contexte :

Selon l'Observatoire Régional Santé, en 2009, les 180 sérologies positives réalisées correspondent à la découverte de leur séropositivité au VIH pour 140 personnes, ce qui représente 78% de l'ensemble des sérologies pratiquées par l'ensemble des laboratoires bretons.

La Bretagne se classe au 4ème rang des régions les moins touchées avec 57 sérologies positives par million d'habitants contre 169 en France mais un taux de recours parmi les plus bas.

En effet, en 2009, le recours au dépistage en Bretagne est inférieur à la moyenne nationale avec 55 tests pour 1 000 habitants contre 77 en France ce qui positionne la Bretagne au 5ème rang des régions de plus faible recours en France. Ce moindre recours se retrouve également pour les dépistages ayant pour cadre une consultation de dépistage anonyme et gratuit (5 tests pour 1 000 habitants contre 6 en France). Il est donc nécessaire d'améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'infection à VIH.

La Haute Autorité de Santé (HAS), le *Plan National de lutte contre le VIH et les IST¹ 2010-2014* et le *rapport IGAS² de lutte contre les IST* ont récemment émis de nouvelles recommandations avec une stratégie de dépistage en deux volets :

Proposer un test de dépistage de l'infection par le VIH à l'ensemble de la population âgée de 15 à 70 ans, hors notion d'exposition à un risque de contamination ou caractéristique particulière

En parallèle, maintenir et renforcer un dépistage ciblé auprès :

- Des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH),
- Des personnes hétérosexuelles ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des derniers 12 mois,
- Des usagers de drogues injectables (UDI),
- Des personnes originaires d'une zone de haute prévalence,
- Des personnes en situation de prostitution,
- Des personnes dont le(s) partenaire(s) sexuels sont porteuses du VIH,

En outre, désormais, un non professionnel de santé (salarié ou bénévole), peut réaliser un **Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD)**, dans une structure de prévention ou une association à condition que celle-ci bénéficie de l'agrément approprié et que la personne qui réalise les tests ait préalablement suivi une formation validée sur leur utilisation.

Cf arrêté de novembre 2010, du Ministère de la Santé fixant les conditions de réalisation des TROD, de l'infection à VIH.

C'est dans ce contexte que le COREVIH Bretagne se propose d'éditer des dépliant ressources recensant les lieux de dépistage, d'information et de prévention sur son territoire.

Afin de ne pas avoir un document trop « lourds d'information » : 4 plaquettes seront éditées (1 pour chaque département).

Objectifs :

Informers le public sur les différents lieux de dépistage à proximité (CDAG, CPEF, médecins généralistes...), les lieux d'écoute, les modes de contamination et les modes de protection... afin :

- **d'identifier les personnes non diagnostiquées** : ceci permettra pour ces personnes de diminuer le retard au diagnostic, d'améliorer le délai de prise en charge du VIH et d'améliorer ainsi significativement leur durée et leur qualité de vie ;
- **de réduire le risque de transmission du virus**, grâce à la mise sous traitement et l'adoption de comportements de prévention par les personnes porteuses du virus.

Public cible

Grand public, partenaires, réseau, sur le territoire

Déroulement : *Etapas de réalisation de l'outil, contenu, partenaires associés...*

- Demande de devis d'impression
- mise en place d'un groupe de travail pour le suivi du projet (commissions dépistage et prévention ?)
- recensement de l'offre de dépistage et des consultations de santé sexuelle sur chaque département (CDAG, centre de planification, centres d'examen de santé, association Aides ...)
- travail sur une maquette en lien avec le service communication du CHU de Pontchaillou / mise en page
- déterminer le nombre de plaquettes nécessaire pour chaque département
- Impressions et diffusion

Partenaires

Financiers : COREVIH / ARS (temps de travail de certains partenaires !)/ CHU Pontchaillou (mise à dispo de personnel ?)

Opérationnels : acteurs de lutte contre le VIH, COREVIH (membres des commissions dépistage et prévention ?)

Evaluation

Quantités diffusées,

Lieux de diffusions

Coût

A titre d'exemple : impression de 5000 dépliant accordéon 3 volets : 720€

¹ Infections Sexuellement Transmissibles

² Inspection Générale des Affaires Sociales